

N° 17

Juin 2011

# Lettre de Veille



## Directeur de la Publication

Francisco Mombiola  
Secrétaire Général  
CIHEAM

## Rédacteur en Chef

Sébastien Abis  
CIHEAM-SG

## Assistante de Rédaction

Karin Hartleib-Monnet  
CIHEAM-SG

## Comité Scientifique

Elena Kagkou  
CIHEAM-SG

Martine Padilla  
CIHEAM-IAMM

Nicola Lamaddalena  
CIHEAM-IAMB

Antonio Lopez-Francos  
CIHEAM-IAMZ

Georges Baourakis  
CIHEAM-MAICH

## Financement du développement agricole et rural en Méditerranée

### Repenser le financement agricole en Afrique du Nord au service de tous les agriculteurs

Tahani Abdelhakim, Omar Bessaoud et Vincent Dollé  
CIHEAM-IAM Montpellier

### Crise financière et agriculture dans la rive Sud de la Méditerranée

Gonzalo Escribano  
Professeur, UNED, Spanish Open University, Madrid

### Approche novatrice du financement agricole: l'expérience du Groupe Crédit Agricole du Maroc

Fatiha Berrima  
Directeur Pôle Vert, Crédit Agricole du Maroc

### Activités de la coopération allemande au Moyen Orient et en Afrique du Nord à travers la GIZ

Malika Bouziane et Anja Hoffmann  
Freie Universität, Berlin

### Interview

Nadim Khouri  
Directeur de la Région du Proche Orient, Afrique du Nord et Europe  
Fonds International de Développement Agricole (FIDA)

### Activités dans les IAMs

### Bibliographie et Agenda

Dernières publications  
sur [www.ciheam.org](http://www.ciheam.org)

[www.ciheam.org](http://www.ciheam.org)

ISSN 2114-3129

Graphic by Gianluca Manganeli, CIHEAM



**CIHEAM**  
Centre International de Hautes Études  
Agronomiques Méditerranéennes

## Repenser le financement agricole en Afrique du Nord au service de tous les agriculteurs

Tahani ABDELHAKIM, Omar BESSAOUD et Vincent DOLLE  
CIHEAM-IAM Montpellier

Le financement agricole a été un instrument privilégié de transformation des agricultures nord africaines. Mis au service des politiques publiques agricoles qui se sont succédées dans l'histoire de ces pays (intervention massive de l'Etat dans les années 1960-1970, désengagement dans le cadre des politiques d'ajustement structurel agricoles dans les années 1980-1990, « partenariat public-privé » dans les années 2000), il a été un puissant vecteur de transformation des rapports socio-économiques dans les campagnes. Les subventions publiques octroyées aux concessionnaires privés ou à des agriculteurs, les investissements publics et privés pour aménager des périmètres irrigués (au Maroc, en Egypte, dans le sud tunisien ou algérien), ou pour améliorer le capital fixe agricole (serres, bâtiments d'élevage, plantations fruitières et oliviers), les crédits accordés pour assurer les campagnes agricoles et les prêts et aides d'institutions internationales ont permis au cours de ces dernières décennies de réels progrès enregistrés dans certaines filières agricoles (fruits et légumes, agrumes, huile d'olive, viandes blanches et œufs, lait ou sucre).

Le système de financement agricole de ces pays continue toutefois de traduire les difficultés sociales, les contradictions économiques et les limites atteintes dans la gestion des ressources naturelles rares. Ces agricultures sont confrontées au défi du changement climatique et d'une sécurité alimentaire gravement compromise par la volatilité des prix internationaux des produits alimentaires de base qui approvisionnent les marchés et les industries locales de transformation. Le financement dont dépend la capacité d'investissement reste un outil privilégié pour y faire face. Quel diagnostic porter sur le système actuel, quelles sont ses principales limites et comment repenser le système pour le mettre au service des paysanneries nord africaines et d'un nouveau modèle de croissance agricole à promouvoir ?

### Un sous financement et une sous bancarisation accusés

Le diagnostic porté par toutes les évaluations faites dans les pays du Maghreb et en Egypte s'accorde sur le sous financement et la sous bancarisation du secteur agricole. La proportion d'exploitants ayant accès dans les années 2000 au crédit oscille autour de 7% en Tunisie et de 10% en Algérie. Au Maroc, ce sont environ 60000 agriculteurs qui ont accès au financement agricole sur un potentiel de 400000 exploitations. En Egypte, si les nombreux paysans sans terre sont exclus du crédit, les petits fermiers faute de garantie suffisante sont souvent contraints de recourir aux prêts auprès de grands propriétaires pour assurer leurs dépenses courantes de campagne. Le secteur bancaire accorde des prêts soit à des entreprises agro-alimentaires économiquement viables, soit à des entrepreneurs agricoles ou à des exploitations disposant de ressources foncières suffisantes et hypothécables, se déployant dans des productions à haute valeur ajoutée et maîtrisant les circuits de commercialisation et les marchés. Les investissements des banques, en baisse ces dernières décennies en Tunisie, ne représentent que 20% de l'investissement privé au Maroc et très peu d'agriculteurs (10 à 12 000 agriculteurs) ont eu accès aux crédits accordés par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) d'Algérie. Il n'y a qu'en Egypte que les banques privées et publiques interviennent dans le financement des travaux de mise en valeur des terres et d'équipement des exploitations dans le cadre de certains grands projets (Toshka, El Salem).

### Le financement agricole comme moyen de sélection sociale, d'éviction des paysanneries et de répartition inégale du capital

Les dispositifs d'octroi des subventions, des prêts bancaires ont été inaccessibles à l'immense majorité des petits agriculteurs, non titulaires de titres de propriété et d'actes authentiques exigés par les organismes de crédit. Près de 2 millions d'exploitants disposent de moins de 5 ha au Maghreb, exploitations souvent fragmentées, dans l'indivision, non titrées et non immatriculées. Sur les terres, localisées dans la vallée du Nil et dans le delta, les exploitations agricoles de moins de 1 ha sont au nombre de 3 millions environ (soit 80% du total) et les exploitants de moins de 2 ha situés sur les nouvelles terres irriguées rassemblent les trois-quarts des exploitations. Toutes les banques et autres institutions de crédit ont appliqué des critères d'éligibilité basés sur la solvabilité du client, la rentabilité

#### CIHEAM

Créé en 1962, le CIHEAM est une organisation intergouvernementale qui regroupe treize Etats du Bassin méditerranéen.

Le CIHEAM se structure autour d'un Secrétariat Général (Paris) et de quatre Instituts Agronomiques Méditerranéens (Bari, Chania, Montpellier et Saragosse).

Avec au cœur de sa mission de coopération trois grandes activités complémentaires (formations spécialisées post-universitaires, recherches en réseau et animation du débat politique régional), le CIHEAM s'impose comme une référence dans son domaine d'activité : l'agriculture, l'alimentation et le développement rural durable en Méditerranée.

Actuellement, M. Adel El-Beltagy et M. Francisco Mombiola sont respectivement Président et Secrétaire général du CIHEAM.

**Directeur****IAM de Zaragoza**

Ignacio Romagosa, nouveau directeur de l'IAM de Zaragoza, a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> mai, succédant à Luis Esteruelas qui avait occupé cette fonction depuis 2003.

Professeur à l'Université de Lleida, Ignacio Romagosa a une longue expérience de recherche et d'éducation. Ses principaux champs de recherche sont l'amélioration végétale et la génétique.

Ingénieur agronome de formation, il est diplômé de l'Université Polytechnique de Madrid et a préparé sa thèse à la Colorado State University (USA). Il était Professeur invité dans différentes universités des Etats Unis, du Canada et de l'Europe.

Ignacio Romagosa était doyen de la faculté d'agriculture et des forêts de l'Université de Lleida, président de programmes agricoles et forestiers du ministère espagnol de la Science et de la Technologie et a occupé différentes fonctions à haute responsabilité dans l'administration de la recherche et de l'éducation d'organisations nationales et internationales.

Il est l'auteur ou coauteur de plus de 80 articles publiés dans des revues scientifiques spécialisées.

Pour plus d'informations  
[www.iamz.ciheam.org](http://www.iamz.ciheam.org)

des actions, et elles ont de plus exigé des garanties réelles basées sur les titres de propriété et les droits réels immobiliers. Le capital des banques et des institutions de crédit agricole ont de ce fait sélectionné les exploitations, les terres et les territoires sécurisés face aux aléas climatiques, là où les risques naturels étaient maîtrisés et là où les cultures étaient rentables (gouvernorats du Nord de la Tunisie, cultures irriguées à haute valeur ajoutée au Maroc et en Egypte, fruits et légumes en Algérie). Les petits exploitants et l'immense majorité des paysans n'ont pu accéder aux crédits publics ou privés ou aux subventions, faute de caution de garantie. La microfinance (en Tunisie, au Maroc ou en Egypte) dédiée aux populations les plus pauvres n'a pu offrir une alternative satisfaisante.

Les politiques de financement agricole auraient ainsi objectivement renforcé le processus de différenciation et de polarisation sociale dans les campagnes. Elles n'ont pu freiner la détérioration de la base matérielle et la sous capitalisation de la petite agriculture familiale majoritaire dans les pays nord-africains, entraînant l'éviction de millions d'exploitants contraints de recourir aux nombreuses pratiques de prêts informels auprès des investisseurs et prêteurs d'argent (grands propriétaires, industriels, fonctionnaires, fournisseurs de matériel, d'aliments du bétail, de produits vétérinaires et d'intrants, de commerçants ou mandataires achetant à leur clients...).

Avec l'inefficacité des politiques de structure, les pratiques de financement formels et informels ont ainsi transformé les rapports sociaux et contribué à installer des relations foncières défavorables à la paysannerie sur les terres publiques ou privées (recours au système de « reverse tenancy » dans lequel les petits paysans ou concessionnaires cèdent leurs droits aux grands propriétaires et autres « outsiders »). Les systèmes de financement agricole ciblés sur des « agriculteurs solvables » et disposant de garanties foncières ont entraîné ces dernières années une concentration du capital matériel et des ressources agricoles au profit d'exploitants agricoles indirects, d'entrepreneurs, d'hommes d'affaires et d'investisseurs privés dont la résidence et les capitaux se concentrent souvent en ville.

### **Le paradoxe d'un système en faillite et d'agriculteurs endettés**

Les mesures récurrentes d'interventions étatiques n'ont pu inverser la tendance à la dégradation du système ou de faillites annoncées des institutions financières agricoles. Le micro crédit, outre son coût relativement élevé, n'a pu pour sa part répondre aux besoins des populations et résoudre les questions d'emploi ou de pauvreté rurale pour lesquels il a été mobilisé (au Maroc, en Tunisie ou en Egypte). La Caisse Nationale de la Mutualité Agricole d'Algérie (CNMA) cumulait près de 40 milliards de DA d'impayés en 2009, la Caisse Nationale du Crédit Agricole (CNCA) du Maroc comptait près de 10 Milliards de DH d'impayés et la Banque Nationale Agricole (BNA) de Tunisie près de 400 Millions de DT. Ces cumuls de créances détenues par les agriculteurs traduisaient des taux élevés de non remboursement ou d'endettement des agriculteurs (plus de 80 % des agriculteurs en Tunisie par exemple). Ils ont souvent conduit les Etats à recourir soit à des interventions du Trésor public pour « sauver » le système, soit à des opérations de rééchelonnement de la dette ou de révision des montants à rembourser auprès des institutions de crédit.

Il convient toutefois de distinguer entre la dette d'agriculteurs en difficulté et celle résultant de pratiques opportunistes et prédatrices (comme celles ayant affectées la Générale des Concessions Agricoles en Algérie par exemple) déployées par des groupes privilégiés ayant bénéficié de ressources publiques grâce aux réseaux de clientèle politique dans lesquels ils étaient insérés, et qui tiraient ainsi de réels profits de l'effacement par l'Etat de la dette agricole. Les modes de corruption et de détournement de l'utilité publique par l'effacement des dettes ont fini par entamer passablement la crédibilité et la confiance des producteurs de richesses agricoles dans des systèmes de financement agricole aux coûts de transactions fort élevés.

### **La transition vers un système de financement au service des agriculteurs**

Face aux difficultés des mesures correctives et afin d'assurer les conditions de succès, des réformes agricoles ont été adoptées. Testées dès les années 1990 en Tunisie pour assurer le financement d'exploitants ne remplissant pas les conditions d'éligibilité exigées, la Banque Tunisienne de Solidarité a relayé les banques commerciales. La mise en place de fonds de garantie ou de développement agricole au Maghreb, la création du « Tamwil El Fellah » mis en place en 2008 au Maroc, de crédits fédératifs, de crédit leasing ou du « Crédit R'fig » en Algérie (prêt à taux zéro), alimentés sur dotations budgétaires de l'Etat tentent d'améliorer les fonctions redistributives du crédit et de corriger le processus d'éviction des petits et moyens paysans ou des producteurs insérés dans les filières de production agricole.

L'offre de services financiers se diversifie avec le lancement de fonds d'investissements au Maroc ou en Egypte par des groupes financiers ou des banques classiques. On peut notamment mentionner le fait que le groupe de l'office chérifien des phosphates (OCP) a lancé son propre Fonds d'investissement agricole, baptisé «OCP Innovation Fund for Agriculture ». Celui-ci propose de financer des structures agricoles et agro-industrielles développant des stratégies d'accroissement et de diversification des productions agricoles. Ces projets doivent développer des produits à haute valeur ajoutée pour l'agriculteur. Il accompagne les projets d'agrégation des agriculteurs inscrits dans le cadre du Plan Vert. La Banque Populaire et son programme « Filahi » vise également à accompagner le plan ministériel Maroc Vert.

Ces mesures correctives de diversification de l'offre de crédit mieux ajustée à la demande des différentes catégories d'agriculteurs ne peuvent toutefois inverser la tendance à la polarisation ou à la sélection sociale. Elles ne peuvent faire obstacle aux effets pervers identifiés à travers le pillage et/ou captage des ressources par des groupes privilégiés, bénéficiaires à la fois de subventions, de moratoires ou de mesures d'effacement des dettes contractées, et réalisant des investissements sans impact durable sur la production agricole locale.

Il convient de mettre en place un ensemble de mesures qui favorisent la mise à la disposition des agriculteurs des capitaux nécessaires pour effectuer les investissements en bétail, en équipements, en bâtiments, en plantations et en services porteurs d'innovations techniques. Le système de financement est dépendant du modèle de croissance agricole et d'actions socio-économiques vigoureuses visant à l'amélioration de l'environnement du monde rural.

Comment aider à rendre solvable la petite agriculture familiale confrontée à la précarité et à la gestion du risque naturel et économique, découlant des sécheresses récurrentes, de la hausse des prix des intrants, du matériel et du retrait des services d'appui de l'administration agricole, et engager une sortie des stratégies de survie ? Comment prendre en charge les impacts du changement climatique, en particulier dans les zones sensibles à la sécheresse et mieux maîtriser les aléas climatiques et lever les contraintes de l'eau ou de la rareté des ressources naturelles ? Il conviendrait d'évoquer le rôle des assurances pour contrer les difficultés en cas d'accidents climatiques qui provoquent des pertes de récoltes et donc aussi des pertes économiques.

Le crédit agricole ne peut être efficace dans les zones rurales pauvres, mal équipées où vivent des populations actives de plus en plus nombreuses, parfois encore illettrées et souvent inorganisées. L'amélioration des conditions économiques et sociales des populations et des territoires ruraux est plus que jamais la clé pour faire évoluer la situation actuelle et cheminer vers un réel développement durable. Les bouleversements en cours dans les pays d'Afrique du Nord nous invitent ainsi à repenser les cadres d'analyse et d'action qui ont servi jusque là de base au financement des agricultures.

En s'appuyant sur des expériences réussies de financement par crédit ayant eu un impact sur le développement rural, il faut imaginer des dispositifs de financements plus solidaires pour relancer l'investissement productif en agriculture méditerranéenne, créateur d'emplois et de revenus en milieu rural et de relance de l'économie rurale indispensable pour consolider la phase de transition en cours au Sud et à l'Est de la Méditerranée.

**Tahani ABDELHAKIM, Omar BESSAOUD et Vincent DOLLE**

#### Conseil d'Administration du CIHEAM

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011, de nouvelles nominations ont eu lieu parmi les délégués des pays membres du CIHEAM qui siègent au Conseil d'Administration.

Pour l'Egypte,  
Mohamed Fathy Osman,  
Président de l'ARC, succède à  
Ayman Abou Hadid.

Pour la France,  
Bertrand Hervieu, Inspecteur  
général de l'agriculture,  
prend la succession de  
Maryline Laplace.

Pour l'Italie,  
Gianni Bonini, Vice-Président  
du Groupe Terrae, succède à  
Giuliana Trisorio Luzzi.

Pour la Tunisie,  
Habib Amamou (Tunisie),  
Président de l'IRESA, a pris  
la succession de Fethi Lebdi.

## Crise financière et agriculture dans la rive Sud de la Méditerranée

**Gonzalo ESCRIBANO**

Professeur, UNED, Spanish Open University, Madrid (Espagne)

Les systèmes alimentaires des pays de la rive Sud et Est de la Méditerranée (PSEM) sont en train de subir une série de chocs successifs : financier, climatique, alimentaire et sociopolitique. Même s'ils ont été touchés dans leurs équilibres extérieurs à cause des retombées de la crise économique internationale et que leur marge de manœuvre en matière de politique fiscale ait été réduit, les PSEM ont tout de même montré une résilience assez remarquable. Il faut tout d'abord souligner que les impacts de la crise financière s'y sont manifestés plus tard avec le ralentissement de la demande mondiale, et notamment européenne, avec la baisse de leurs exportations de biens, la diminution des transferts des émigrants et la chute des investissements directs étrangers.

L'effet de la crise financière sur l'Union Européenne (UE) concerne également les PSEM, puisque l'UE reste leur premier partenaire commercial. La crise s'est fortement abattue sur la Grèce, l'Irlande et le Portugal. Le sauvetage financier de ces pays et les risques d'extension de la crise à l'Espagne, la Belgique et même l'Italie, absorbent une grande partie du temps et du capital politique de l'UE. Ce contexte risque de compromettre durablement la capacité de l'UE à développer les relations avec ses voisins du Sud. La détérioration des équilibres budgétaires pèsera sur la coopération financière envers la zone méditerranéenne. La prochaine négociation des perspectives financières de l'UE (2014-2020) sera vraisemblablement très complexe dans cette situation. Les taux de chômage ne devraient pas se réduire rapidement, ce qui diminuera vraisemblablement la propension de la part des Etats européens à ouvrir davantage leurs marchés aux PSEM, que ce soit dans le domaine de l'agriculture ou celui de la mobilité de la main d'œuvre.

Pour les PSEM, les effets de répercussion de la crise financière ont été doublés par le choc de la crise alimentaire. Depuis 2007, tendanciellement, l'indice de la FAO des prix des aliments ne cesse d'augmenter, atteignant même des records historiques lors du premier trimestre 2011. Entre mars 2010 et mars 2011, l'indice des prix de céréales, produit dont les PSEM sont les principaux importateurs mondiaux, a augmenté de 60%. Il semblerait que la production céréalière pourrait remonter en 2011, mais il se peut également que cela ne soit pas suffisant pour rétablir les stocks, et les prix pourraient donc rester élevés pour 2011-2012. La Banque Mondiale (2010) a estimé que l'impact sur la facture des importations d'une augmentation de 50% des prix du blé réduit généralement de 0,4% à 0,5% le PIB de pays comme le Maroc, la Tunisie, l'Algérie ou l'Égypte. La part des subventions alimentaires sur les denrées de base, comme les céréales, les huiles ou le sucre prend un volume inquiétant dans le budget courant de ces pays. Ces tensions alimentaires constituent une menace pour la stabilité des PSEM (Abis, 2011).

Le troisième choc est de nature sociopolitique. Celui-ci traverse peu à peu le monde arabe et sa partie méditerranéenne depuis décembre 2010. La première considération serait d'analyser s'il s'agit d'un choc exogène ou endogène, afin de savoir si la dimension alimentaire a joué un rôle catalyseur dans le déclenchement des protestations et des demandes de changement politique dans la région. Il est vrai que les niveaux de sous-nutrition dans les pays arabes méditerranéens sont bien au-dessous de ceux enregistrés dans certains pays africains et asiatiques. Mais quelques PSEM ont vu l'accès à l'alimentation de leur population se détériorer faute de pouvoir d'achat suffisant et à cause de la hausse progressive du prix des aliments. Les écarts de richesse au sein de ces sociétés ont créé une sécurité alimentaire à plusieurs vitesses, divergente sur le plan territorial entre les villes, les espaces périurbains et les zones rurales.

La réaction immédiate de la part des nouveaux gouvernements (Tunisie, Égypte) comme des régimes en place a été d'augmenter les subventions aux aliments pour répondre aux demandes sociales et apaiser le malaise socio-économique des sociétés du Sud de la Méditerranée. Aussi importante que la question du coût budgétaire de cette stratégie, est celle de l'efficacité de ces subventions au regard de la sécurité alimentaire des populations, notamment des plus démunis. L'absence de réformes visant à mieux cibler les couches sociales les plus touchées par les déficits nutritionnels risque d'apaiser les protestations uniquement sur le court terme, et de subordonner l'éradication de la dimension alimentaire de la pauvreté à l'évolution des cours mondiaux des aliments. D'un autre côté, l'investissement en ce qui concerne l'offre agricole peut aussi se voir affecté par les difficultés budgétaires qu'engendrent les

## Liban

Le CIHEAM a participé à la conférence régionale sur « Food Security in the Middle East and North Africa : The Role of Academic and Research Institutions » qui s'est déroulée à Beyrouth les 2-3 juin.

La conférence était organisée par la Faculté des sciences agricoles et alimentaires, en collaboration avec Issam Fares Institut for Public Policy (IFI) à l'Université américaine de Beyrouth, le Conseil national de la recherche scientifique (CNRS) du Liban, le Centre International de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), le CIHEAM et GreenLine.

Le but de cette rencontre régionale était d'étudier le rôle des institutions universitaires pour soutenir la sécurité alimentaire et la politique, à la lumière des défis de la région autour de cinq grands thèmes :

soutien des politiques publiques pour le développement et la réduction de la pauvreté ; renforcement des connaissances dans la gestion des terres et de l'eau, la production végétale et animale, la pisciculture et l'agro-industrie ; sécurité alimentaire et nutrition ; recherche et sécurité alimentaire ; formation universitaire et l'insécurité alimentaire.

transitions politiques en cours ou, au contraire, les mesures entreprises pour les prévenir. Des actions économiques à plus long terme pour résoudre les carences des systèmes agro-alimentaires à la base, risquent de ne pas être enclenchées. Et pourtant, les besoins sont connus : organisation des professionnels agricoles, structuration des marchés, valorisation des produits régionaux...

A cela s'ajoute bien entendu le choc climatique. Il n'est pas nouveau mais les phénomènes météorologiques extrêmes semblent bien plus fréquents. Le meilleur exemple vient de Syrie où la sécheresse frappe le territoire depuis quatre ans et provoque des turbulences majeures pour les paysans, obligés d'abandonner parfois leurs exploitations face à l'aridité du climat. Cet exemple doit nous rappeler que le choc climatique pour les PSEM est à la fois historique et stratégique. Et ce sont souvent les systèmes agricoles de ces pays qui en sont les premières victimes.

Dans ce contexte global, les scénarios n'offrent pas des solutions simples pour la politique économique. Nous nous attacherons ici à retracer l'impact de la crise internationale, et plus précisément de la situation économique européenne, sur les systèmes agro-alimentaires des pays du Sud de la Méditerranée. Pour les propos de cet article, cet impact peut se focaliser sur la réponse de l'UE aux trois vecteurs ici retenus, d'une façon ou d'une autre en relation avec les systèmes agro-alimentaires des pays riverains du Sud : les contraintes budgétaires et les incitations économiques, l'augmentation des prix, et la soutenabilité socio-économique des transitions politiques éventuelles.

Par élimination, les perspectives les moins favorables semblent être celles portant sur des mécanismes de stabilisation des prix. L'expérience avec des mécanismes classiques type Stabex montre ses limites face à la volatilité des prix. Les pays du Sud se sont plutôt penchés sur la gestion des stocks et des politiques des prix pour amortir les chocs des prix ou les aléas climatiques. Une solution pourrait être d'instaurer des mécanismes conjoints d'achat sur les marchés internationaux entre des PSEM, par exemple centralisant l'achat des céréales des pays du Maghreb par une instance unique afin d'amortir le pouvoir de marché des grands producteurs et obtenir des prix plus bas, en améliorant ainsi les termes de l'échange des produits agricoles. Mais ces mécanismes, théoriquement optimaux, se heurtent à des difficultés d'ordre politique et de gestion. Tout d'abord, il paraît difficile de voir certains pays, disons le Maroc et l'Algérie, s'associer pour gérer de tels mécanismes. En deuxième lieu, l'UE ne paraît pas très intéressée dans ce genre de mécanismes de coopération.

L'interdépendance des deux autres vecteurs - l'impact de la crise financière sur les préférences budgétaires et politiques de l'UE, et l'accompagnement des transitions politiques - est significative. En fait, un des rares consensus atteint au sein de l'UE au sujet des changements en cours dans son voisinage méditerranéen consiste dans la nécessité de réévaluer la stratégie européenne vers la région.

Les errements de l'Union pour la Méditerranée (UpM) face aux transformations socio-économiques et politiques des pays du Sud ont revitalisé l'approche originale du Processus de Barcelone. La Communication conjointe de la Commission et de la Haute Représentante (8 mars, COM (2011) 200 final), représente la première réponse articulée de l'UE à ces changements, en offrant « un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée ». En plus d'une déclaration politique d'engagement pour le respect des droits de l'Homme, la Communication inclut quelques mentions dans le dossier agricole euro-méditerranéen qui méritent d'être soulignées.

A côté de l'augmentation (modeste) et de la redirection de la coopération financière, la Communication reconnaît les difficultés économiques que traversent les pays en transition politique au Sud et la nécessité de les accompagner, imposant une plus forte conditionnalité, non seulement par l'aide financière, mais aussi en accordant d'autres incitations telle qu'une plus grande libéralisation des marchés agricoles de la part de l'UE vis-à-vis de ces pays et le soutien à sa modernisation agricole et

## Références bibliographiques

- Abis, S. « *Insécurité alimentaire : les risques géopolitiques se précisent en Méditerranée* », Confluences Méditerranée, n° 77, Juin 2011.
- Banque Mondiale (2010): *Sustaining the Recovery in Times of Uncertainty, Middle East and North Africa Regional Economic Outlook*, Washington DC, 2010.
- FAO *FAO Statistical Yearbook 2009*, Rome, 2010.
- Femise, "The Pillars of a Euro-Mediterranean Agricultural Pact", rapport pour le Conseil Européen, 2003.
- Galal A., Reiffers J-L. " *Crise et voies de sortie de crise dans les pays méditerranéens*, BEI, FEMISE, Novembre 2010.
- Abis S., Blanc P., Lerin F., Mezouaghi M. (coord.), « *Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord* », CIHEAM/AFD, Options Méditerranéennes, Série B n°64, Montpellier, Janvier 2010.

son développement rural. Ce nouvel élément dans le discours de l'UE, libéralisation *cum* modernisation, est quand même présent dans les discussions sur l'espace agricole euro-méditerranéen depuis longtemps. A ce sujet, le réseau FEMISE avait déjà élaboré en 2003 un rapport pour le Conseil Européen proposant que la libéralisation agricole, asymétrique, graduelle et réciproque, soit accompagnée d'un effort pour moderniser l'agriculture traditionnelle des pays du Sud et avancer dans le développement rural. Il s'agissait donc d'une libéralisation « compensée » par des mesures de dynamisation de l'agriculture des pays du Sud de la Méditerranée et qui semble maintenant être reprise.

Reste à savoir si ces incitations seront vraiment proposées, quelle en serait l'amplitude, selon quel calendrier seraient-elles appliquées et, surtout, si elles pourraient inclure l'ensemble du secteur agricole ou seront biaisées vers les grands propriétaires fonciers et/ou les exploitations modernes au lieu de favoriser les paysans les plus démunis et les plus nécessiteux de mesures d'extension agricole, financement, et amélioration institutionnelle (comme l'organisation de coopératives et d'associations d'agriculteurs/producteurs/exportateurs). Tandis que ces mesures de 'mise-à-niveau' agricole montrent des limites du point de vue de la contrainte budgétaire qui frappe les Etats de l'UE, la libéralisation des marchés européens des produits méditerranéens fait face à des contraintes plutôt en relation avec la situation de chômage de certains grands producteurs, comme l'Espagne. Cette vision souffre de « court-termisme » et montre le manque d'une vision stratégique de la part des producteurs (et décideurs) européens, dans la mesure où une plus grande intégration des agricultures des deux rives de la Méditerranée offre des opportunités à long terme qui sont systématiquement sous-évaluées par rapport à des perturbations plus immédiates sur les marchés de l'UE.

A ce propos, l'expérience du dernier Accord Agricole UE-Maroc conclu fin 2009 est assez éclairante. L'Accord prévoit une augmentation modérée des restrictions quantitatives tarifaires de l'UE face à six produits sensibles, sans modification des prix ni des calendriers d'entrée (ces derniers étant les mesures ayant l'impact protectionniste le plus fort). En dépit de son impact modeste, la Présidence espagnole de l'UE a refusé de ratifier l'Accord pendant son semestre 2010 en raison des fortes pressions des producteurs ibériques. Ceci démontre les limites auxquelles se heurte la pratique des incitations fortes dans le domaine de la libéralisation agricole. Il est assez déconcertant de voir que la Communication du 8 mars 2011 dont on vient de parler tente désormais de mettre en valeur cet Accord qui - parmi les nouvelles incitations offertes au pays du Sud - aurait dû être ratifié bien avant. Dans l'approche de l'UE, il semblerait que l'agriculture ne soit toujours pas suffisamment prise en compte dans le processus de développement des PSEM. Sans un effort pour renforcer la base de production agricole de ces pays, la région euro-méditerranéenne continuera à être vulnérable aux chocs, quelles que soient les crises financières, l'augmentation des prix des aliments, ou les nouvelles demandes des populations sous des régimes qui sont actuellement peut-être plus sensibles aux malaises de leurs sociétés.

**Gonzalo ESCRIBANO**

## Approche novatrice du financement agricole : l'expérience du Groupe Crédit Agricole du Maroc

**Fatiha BERRIMA**

Directeur Pôle Vert, Crédit Agricole du Maroc

### La situation nationale et le contexte international

L'agriculture au Maroc a toujours été un secteur d'importance stratégique pour le développement socio-économique du pays. En effet, ce secteur est porteur d'enjeux économiques majeurs puisqu'en 2009, le PIB agricole représente 13,7% du PIB total (ce chiffre pouvant aller jusqu'à 20% certaines années) et que la part de l'agriculture dans l'emploi est de plus de 40% (chiffres du Haut-commissariat au Plan du Maroc). Il est également porteur d'enjeux sociaux qui se déclinent en termes de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté et d'augmentation des revenus des agriculteurs, de préservation des ressources naturelles et de développement durable.

Par ailleurs, le contexte économique mondial des 3 dernières années a été marqué par des événements parmi lesquels figurent l'augmentation des cours des matières premières agricoles, la crise financière et également les premiers signaux d'une crise alimentaire. Cette conjoncture a poussé la FAO, la Banque Mondiale, le FMI, les gouvernements et la société civile à revoir leurs visions et à tirer la sonnette d'alarme sur la nécessité de remettre le secteur agricole et la sécurité alimentaire au cœur des priorités économiques nationales et internationales.

L'incertitude à court et à moyen terme sur la disponibilité et la volatilité des cours des matières agricoles comme les céréales, les oléagineuses et le sucre est une opportunité pour le Maroc, d'une part pour revoir sa politique agricole générale afin de sécuriser au maximum, à partir de la production nationale, l'approvisionnement de la population en produits de base, et d'autre part pour consolider et dynamiser ses exportations agricoles dans les filières à production excédentaire et à forte valeur ajoutée telles que les fruits et légumes.

L'agriculture reprend ainsi, au Maroc et dans le monde, sa place dans les choix stratégiques et les politiques économiques nationales et internationales.

C'est dans ce contexte, tant national qu'international, que le Plan Maroc Vert (PMV) a été élaboré en 2008 dans le but de faire de l'agriculture marocaine le principal levier de croissance pour les 10-15 prochaines années. Ceci pourrait potentiellement se traduire par des retombées importantes :

- Renforcement de la part de l'agriculture dans le PIB : 70 à 100 Mds Dh (PIBA X 2).
- Création de l'emploi : 1,5 millions d'emplois supplémentaires.
- Accroissement de la valeur des exportations : de 8 à 44 Mds Dh (principalement les agrumes, olives, fruits et légumes).
- Lutte contre la pauvreté : amélioration du revenu agricole de 2 à 3 fois en faveur de 3 millions de ruraux.

Stratégie claire de développement de l'agriculture marocaine, le PMV est axé sur une approche globale, déclinée en deux piliers:

- Un premier pilier concerne le développement d'une agriculture moderne et à haute valeur ajoutée/haute productivité, qui s'appuie sur des investissements privés estimés à 10 milliards de Dh par an. Les axes de ce pilier sont : l'organisation de l'interprofession des filières, des contrats programmes par filière entre l'Etat et les professionnels et l'agrégation comme modèle d'organisation innovant.
- Un deuxième pilier concerne l'accompagnement solidaire de la petite agriculture à travers l'amélioration des revenus des agriculteurs les plus fragilisés. Les axes de travail sont : la mise en œuvre de projets de reconversion vers des cultures plus adaptées et plus rentables, d'intensification de la production et/ou de diversification (produits de terroirs) et l'organisation du tissu des opérateurs.

Ce PMV sera accompagné d'un bloc de réforme du cadre sectoriel (foncier, eau, fiscalité,...). De plus, l'un des moteurs de la mise en œuvre du PMV et partant un accélérateur, est le financement des projets qui relèvent du pilier I ou du pilier II.

France

For'UM

Le CIHEAM a participé le 31 mai 2011 au Forum sur l'innovation au Proche-Orient, organisé par le ministère français des Affaires étrangères et européennes et la mission Union pour la Méditerranée, en intervenant lors de la session dédiée à la sécurité alimentaire.

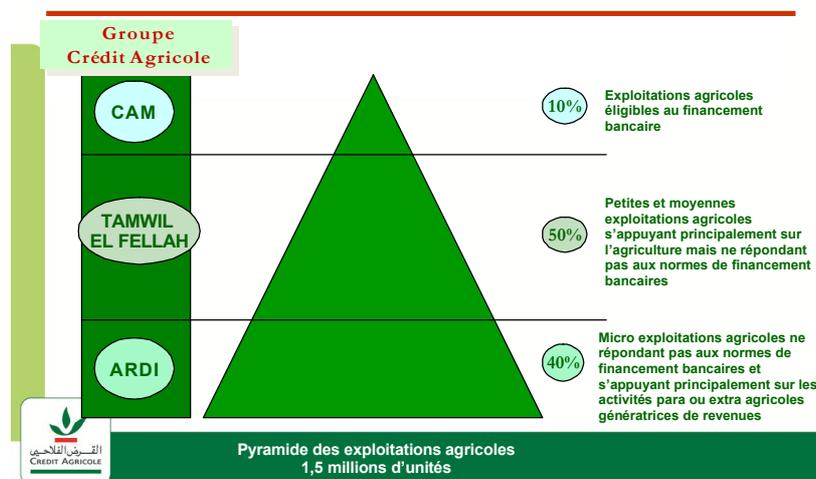
Ce Forum de très haut niveau fut l'occasion d'échanges nombreux avec des décideurs du monde politique et des opérateurs privés qui sont présents dans la région méditerranéenne.

### L'intervention du Groupe Crédit Agricole du Maroc dans le cadre du PMV :

Créé en 1961 pour couvrir les besoins en financement et en accompagnement de l'agriculture, le Crédit Agricole du Maroc (CAM) constitue le partenaire naturel du monde agricole et rural. Aujourd'hui banque universelle, il reste investi d'une mission de service public et a pour mission principale le financement de l'agriculture et des activités concernant le développement économique et social du monde rural.

L'annonce du PMV en 2008 constitue pour le CAM une plateforme de travail et détermine son champ d'action avec une meilleure visibilité aussi bien sectorielle que territoriale. Pour structurer son intervention, le CAM, riche de son expérience dans le financement de la petite et moyenne agriculture, a procédé à l'analyse et à la segmentation des exploitations agricoles selon leurs besoins en services financiers et en modèle de financement approprié.

### SEGMENTATION DE LA CLIENTELE AGRICOLE



Sur un ensemble composé de près de 1,5 millions d'exploitations agricoles selon les chiffres du recensement Général Agricole de 1996, l'intervention du CAM s'ajuste à la complexité des besoins de ces exploitations.

Pour les exploitations agricoles (10% du nombre total des exploitations) qui répondent aux critères de l'orthodoxie bancaire en matière de financement, le CAM intervient d'une manière différenciée en fonction des caractéristiques des exploitations agricoles à travers un réseau d'agences dédié et ce en concurrence avec le système bancaire dans son ensemble. Il accompagne également les filières agricoles et agro-alimentaires, qu'elles soient animales ou végétales, en adoptant une démarche intégrée tenant compte des différents maillons de ces filières et de leurs besoins de financement (pack production, pack transformation ; pack stockage ; pack commercialisation, etc.). Le Crédit Agricole du Maroc a également mis à la disposition de ces opérateurs deux outils innovants :

- le site [www.fellah-trade.com](http://www.fellah-trade.com), portail dédié à l'agriculture marocaine, qui connecte les acteurs et opérateurs du secteur à l'actualité agricole nationale et internationale 24h/24 et qui permet au CAM de partager toute son expertise directement avec ses clients ;
- et le club de l'export CAM TRADE dédié aux exportateurs de l'agriculture et l'agro-industrie.

Pour les micro-exploitations agricoles (40%) dont l'essentiel des revenus ne provient pas de l'agriculture mais principalement des activités para ou extra agricoles, le groupe CAM intervient à travers la fondation ARDI pour le microcrédit dont l'implication est stratégiquement axée sur le milieu rural.

Les exploitations agricoles situées entre ces deux compartiments (50%) ne répondent ni à une approche bancaire classique (exiguïté et morcellement de la superficie exploitée, faiblesse de la productivité, forte dépendance aux aléas climatiques, précarité des statuts fonciers, ...), ni à une approche micro finance compte tenu de la nature de leur besoins (cycles de culture long, besoins en crédits dépassant les plafonds de la micro-finance ...). Pour ce segment d'exploitations, il n'existait aucune offre financière adéquate. Aussi, le CAM a-t-il proposé la création de la Société de Financement du Développement Agricole connue sous la dénomination Tamwil El Fellah en concertation avec les pouvoirs publics.

Dirigée exclusivement aux agriculteurs n'ayant pas accès à un financement bancaire classique, l'intervention de Tamwil El Fellah repose sur un certain nombre de principes fondamentaux. En effet, l'éligibilité des exploitations agricoles se fait uniquement dans le cadre de programmes ou projets gouvernementaux locaux, régionaux ou nationaux (bénéficiaires du pilier II et petits agrégés du pilier I) dans le but de proposer aux bénéficiaires une offre packagée où le crédit Tamwil El Fellah vient compléter l'investissement et le soutien de l'État (ou des agrégateurs) ainsi que l'encadrement technique des producteurs. Dans le cadre de ce package, le suivi des projets, l'intégration de l'amont agricole à l'aval commercial et industriel via l'organisation des producteurs (coopératives, associations ou systèmes d'agrégation) et l'instauration d'une relation de confiance entre Tamwil El Fellah et ses clients sont des éléments indispensables pour une meilleure efficacité dans le fonctionnement du système de financement et sa pérennisation.

Le détail du financement de chaque programme national, régional ou local est régi par des conventions spécifiques pour coller aux particularités de chaque zone et de chaque programme. Cette convention précise la population éligible au financement, les niveaux de contribution de l'État, de Tamwil El Fellah et des autres bailleurs de fonds, ainsi que les conditions de financement, procédures et échéances afin qu'elles soient adaptées aux besoins des populations cibles et à leur capacité de remboursement. Tamwil El Fellah privilégie la proximité à travers un réseau d'agences propre spécialisé situé dans les régions ciblées par l'État.

Par ailleurs, un élément clé pour le fonctionnement de Tamwil El Fellah est la mise en place d'un fonds de stabilisation prudentielle. Disposant aujourd'hui d'une première dotation budgétaire de 50 millions DH, ce fonds permet la couverture partielle du risque par l'Etat rendant ainsi possible l'accès au financement à une large frange de petits et moyens producteurs agricoles tout en respectant la réglementation prudentielle.

Ces 3 systèmes de financement que sont le micro-crédit (Fondation Ardi), le méso-crédit (Tamwil El Fellah) et la banque classique (CAM) se complètent et peuvent intervenir de manière synergétique et permettre la bancarisation progressive de la population rurale, son accession à des services financiers adaptés et son insertion dans l'économie globale. En permettant le passage d'un mode de financement au suivant, ce système constitue un véritable levier d'évolution de l'agriculture et du monde rural.

Dans le cadre du PMV, le Groupe CAM s'est engagé à accompagner les projets initiés en mobilisant une enveloppe de 20 milliards pour la période 2009-2013. Cet accompagnement se fera comme suit :

- 1 milliard de dirhams à travers la Fondation ARDI pour le microcrédit
- 5 milliards de dirhams à travers la société Tamwil El Fellah
- 14 milliards à travers le Groupe CAM.

En plus de ces 3 structures, le Groupe CAM, met également à la disposition des opérateurs du secteur, sa banque d'affaires - HOLDAGRO - dédiée exclusivement à l'agriculture et l'agro-industrie.

Enfin, une dernière entité est venue dernièrement renforcer l'engagement durable du Groupe envers le milieu agricole et rural. Il s'agit de la Fondation Crédit Agricole du Maroc pour le Développement Durable. Celle-ci apportera son assistance financière et technique à des projets d'intérêt général dans trois domaines stratégiques :

- la professionnalisation d'activités économiques agricoles et extra-agricoles durables tels que l'agro-écologie en faveur de la petite agriculture, l'écotourisme solidaire et le commerce équitable ;
- la préservation des ressources naturelles et la promotion des énergies renouvelables ;
- la protection de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques.

Grâce à ses innovations continues, le Groupe CAM réinvente la mission de service public et le financement du monde rural en ce sens qu'il combine l'ensemble des moyens d'actions nécessaires et qu'il les met en œuvre de façon synergétique afin d'assurer l'efficacité et la pérennité de son intervention. Il intègre aussi bien la dimension sociale qu'économique dans sa recherche de solutions pour améliorer le niveau de vie des populations vivant dans le monde rural.

Fatiha BERRIMA

## Activités de la coopération allemande au Moyen Orient et en Afrique du Nord à travers la GIZ

Malika BOUZIANE et Anja HOFFMANN  
Freie Universität, Berlin (Allemagne)

Les trois quarts des populations pauvres du monde vivent dans des zones rurales (Banque Mondiale 2008). Dans la région qui nous intéresse ici, à savoir l'Afrique du Nord et le Moyen Orient (ANMO), 42% de la population totale vit dans des zones rurales en 2009 ; par ailleurs 17% de la population totale vit avec moins de 2 USD par jour (Banque Mondiale 2011). Ces personnes vivent dans des conditions d'extrême pauvreté, sans avoir d'accès garanti à une nourriture suffisante pour elles et leurs familles. Dans ce contexte, le développement agricole apparaît comme l'une des options capables d'améliorer leurs conditions de vie, notamment s'agissant de l'accès à la nourriture, l'eau et la santé, ainsi que comme un moyen d'assurer une gestion durable des ressources naturelles. Il est donc conçu comme un mécanisme générateur de revenus et d'emplois et comme l'une des conditions majeures d'un développement économique important. C'est pourquoi la coopération allemande au développement met l'accent, non seulement sur l'éducation, la santé et la bonne gouvernance, mais aussi sur le développement rural et le développement économique durable. Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (Société allemande pour la coopération internationale – SARL) est en fait le regroupement de trois institutions allemandes plus anciennes travaillant dans le domaine du développement : la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH (Coopération technique allemande), le Deutscher Entwicklungsdienst (DED) GmbH (Service allemand de développement) et InWent – Capacity Building International. Entreprise du gouvernement fédéral, la GIZ aide le gouvernement allemand à atteindre ses objectifs en matière de coopération internationale et de développement durable. Le présent article donne un aperçu général des activités de la GIZ dans la région de la Méditerranée et du Moyen Orient et met l'accent sur les projets et programmes ruraux et agricoles.

La GIZ est active dans 17 pays de la zone ANMO, employant 231 détachés et 604 ressortissants pour soutenir ses partenaires locaux (pour toute information sur la GIZ, c.f. GIZ 2011). Elle a des agences en Algérie, Égypte, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Oman, Territoires Palestiniens, Qatar et Arabie Saoudite. La GIZ est mandatée dans la région par le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), mais elle remplit en outre des missions qui lui sont confiées par des organisations internationales, des gouvernements, des fondations et des sociétés implantées dans la région ANMO, missions qui sont menées par le département international de la GIZ (GIZ International Services ou GIZ IS). Ne seront toutefois présentés ici que les projets pour lesquels la GIZ est mandatée par le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). La GIZ a défini trois domaines prioritaires, à savoir l'eau, l'éducation et les réformes économiques. En plus de ces domaines prioritaires, la GIZ opère dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union européenne et travaille sur des questions de sécurité.

Sans sous-estimer l'importance des différences régionales - revenus per capita, régimes politiques, structures sociales et cultures - la GIZ est convaincue que les états de cette région sont confrontés à des défis similaires. C'est notamment le cas pour la question de l'eau, puisque la zone ANMO compte parmi les régions les plus arides du monde. C'est la raison pour laquelle l'utilisation durable des ressources en eau est une des priorités de la politique allemande en matière de coopération et de développement dans cette région. Mais la coopération allemande pour le développement encourage aussi les réformes économiques et sociales. L'éventail des activités menées dans la région va du cadre législatif national à des programmes régionaux pour l'éducation professionnelle et technique et à la promotion de petites et moyennes entreprises.

Les programmes mis en œuvre dans les différents pays ne sont que l'un des instruments de la politique de développement de la GIZ. Les mesures transfrontalières sont tout aussi importantes et revêtent un

### Références bibliographiques

- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Eschborn, online <http://www.giz.de>, 11.03.2011.
- World Bank, Data, Washington DC, online: <http://data.worldbank.org>, 11.03.2011.
- World Bank, *World Development report 2008. Agriculture for Development*, Washington, DC, 2007.

### CAMED

Le CIHEAM a participé le 6 avril 2011 au colloque sur la gouvernance environnementale organisée par le Cercle amical de la Méditerranée et l'Assemblée nationale française, en réalisant une communication sur les enjeux de la coopération multilatérale pour la gestion alimentaire et agricole en Méditerranée.

intérêt particulier au regard de la question traitée ici. Dans la région ANMO les projets transfrontaliers mis en œuvre peuvent être classés en trois groupes : écologique, économique et politique.

Le premier, qui est aussi le principal, comporte des projets visant à traiter des questions environnementales, comme la protection des ressources en eau, la désertification et la foresterie. Dans le contexte du changement climatique et de la pénurie croissante d'eau, les efforts déployés en la matière sont particulièrement importants pour les exploitants agricoles, puisque, à terme, c'est de leurs moyens de subsistance qu'il s'agit. Les programmes qui rentrent dans ce groupe sont les suivants : « Promotion du Centre arabe pour l'étude des zones et terres arides (ACSAD) en vertu de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) », « Réseau environnemental des associations et sociétés du Maghreb », « Réseau régional pour la gestion intégrée des déchets dans la région ANMO », « Services de conseil à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (ESCWA) et les pays membres de l'ESCWA (en préparation) », « Suivi environnemental des lignes de crédit de la Banque africaine de développement dans le Maghreb » et « Adaptation du cadre de la politique forestière pour répondre aux besoins du changement climatique dans la région ANMO ». Le deuxième groupe vise à améliorer la situation économique de la population (rurale) par le biais de l'éducation professionnelle et de la promotion des petites et moyennes entreprises. « Coopération régionale de pays arabes dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle » et « Promotion de l'innovation et de la Technologie pour les petites et moyennes entreprises (PME) au Moyen Orient » sont les deux principaux programmes de ce groupe. Enfin le troisième et dernier groupe comporte essentiellement des mesures politiques destinées à renforcer la participation locale : « Programme régional sur la bonne gouvernance – Maghreb » et « Renforcement des structures municipales – Maghreb ».

La présentation plus détaillée d'un projet écologique donnera une idée plus précise et plus concrète de la manière dont les programmes transfrontaliers de la GIZ opèrent et contribuent au développement agricole. L'entité qui soutient le travail du Centre arabe pour l'étude des zones et terres arides, institut de recherche aidant les autorités régionales à mettre en œuvre l'UNCCD, mène un vaste éventail de projets – mesures pilotes, ateliers, voyages d'étude, et activités de formation. Des méthodes de conservation des ressources génétiques en agriculture ont été introduites et disséminées à titre d'essai en Syrie, au Liban et en Jordanie. Dans la région de Mafraq en Jordanie un programme de récupération de l'eau au niveau des collectivités et un programme de réhabilitation des prairies a été mis en œuvre afin de répandre l'utilisation des structures de récupération de l'eau comme une ressource durable et renouvelable permettant de maintenir la productivité de la terre et de lutter contre la désertification. La partie du programme qui concerne la réhabilitation de la couverture végétale vise à réduire les phénomènes de ruissellement et à améliorer la qualité de pâturage des prairies. Le reverdissement artificiel est utilisé pour réhabiliter les prairies gravement dégradées et une superficie de 125 ha a été sélectionnée pour la mise en pratique de différentes techniques de reverdissement.

Parallèlement à ces projets régionaux, la GIZ développe plusieurs projets réservés à des pays individuels et correspondant à ses trois domaines prioritaires, encore que la majorité d'entre eux présentent une forte composante écologique. Il existe ainsi des programmes de gestion intégrée des ressources dans le domaine de l'eau et de l'environnement dans tous les pays de la région, depuis l'Algérie jusqu'au Yémen en passant par l'Égypte, à l'exception du Kuwait, d'Oman et de l'Arabie Saoudite. Au Maroc, le programme « Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (AGIRE) » offre deux exemples de l'impact du travail de la GIZ sur les zones rurales. D'abord, dans le cadre de ce programme, un projet pilote d'éco-assainissement a été lancé dans le village de Dayet Ifrah dans le Moyen Atlas, où ont été installées des toilettes à déshydratation et séparation d'urine, une unité de biogaz, un système de collecte des eaux usées à l'école et à la mosquée, ainsi qu'un jardin pilote qui montre comment on peut utiliser les produits de l'assainissement écologique pour l'agriculture. Cette combinaison vise à améliorer les conditions de vies rurales de différentes manières : elle améliore les conditions d'hygiène et donc la santé de la population concernée, elle offre une énergie propre et auto-générée grâce au biogaz et permet d'augmenter les récoltes en se servant des produits de l'assainissement écologique comme engrais. L'assainissement écologique, méthode de gestion durable des ressources, permet d'assurer la subsistance sur le long terme.

Le programme encourage par ailleurs l'exécution de ce qu'on appelle des « contrats de nappes », outil de gouvernance innovant qui implique les parties prenantes locales dans la gestion des ressources des eaux souterraines au niveau des bassins versants. Les premiers contrats signés concernent les bassins de Souss-Massa et de Draâ, où diverses parties prenantes (institutions gouvernementales, exploitants

agricoles à grande échelle et petits agriculteurs) sont convenues d'un large éventail de mesures destinées à préserver les ressources en eau souterraine pour les générations futures. Une combinaison de mesures - mesures incitatives, comme la subvention de systèmes d'irrigation goutte à goutte, engagement mutuel, avec l'introduction de redevances supplémentaires sur l'eau souterraine puisée, et mise en place d'une police de l'eau, dont la mission est d'éviter l'extraction illégale de l'eau - devrait arrêter la baisse du niveau des nappes d'eau souterraines. Les parties prenantes ont en outre souscrit à de nombreuses activités de recherche portant notamment sur le développement de nouvelles techniques d'irrigation et de variétés exigeant moins d'eau. Il est intéressant de souligner qu'une partie importante de ces contrats est autofinancée par les redevances supplémentaires.

Le projet PEREN (« Promotion des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique pour un Développement durable au Maroc »), qui œuvre au développement de concepts décentralisés basés sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, comporte également une opération pilote révolutionnaire pour le développement rural. A Ain Lkhil, un petit village du Moyen Atlas, un système de chauffage solaire passif a été installé, qui permet de ne pas interrompre la scolarisation pendant l'hiver. Depuis cinq ans maintenant, le « Programme de gestion des ressources en eau » de la Jordanie travaille avec des groupes d'utilisateurs, en particulier des agriculteurs, sachant que le secteur agricole, qui ne représente que 3% du PIB, consomme à lui seul environ 65% du peu d'eau disponible. Ce projet est réalisé en collaboration avec KfW Entwicklungsbank, le Centre pour la Migration internationale et le Développement (CIM) et à travers des partenariats entre le secteur public et le secteur privé (PPP) auxquels participent plusieurs sociétés allemandes. Le projet se déroule en étroite coordination avec USAID, JICA et les projets européens en cours. Il a permis de former 30% des agriculteurs de la vallée du Jourdain à l'utilisation d'eaux usées traitées pour l'irrigation, conformément aux normes environnementales et sanitaires. En outre, on enregistre une hausse sensible de la productivité grâce à la mise en place d'associations pour l'utilisation de l'eau qui couvrent environ 40% des exploitations de la région. D'après les informations fournies par les responsables du projet, les ressources en eau sont aujourd'hui plus efficacement utilisées pour les cultures irriguées et les agriculteurs se montrent plus disposés à payer des redevances qui permettent de couvrir les coûts. A travers le dialogue des parties prenantes avec le ministère de l'Agriculture, le projet permet de lutter contre le grave problème de la surexploitation des nappes aquifères souterraines.

Outre les projets de nature écologique, il existe dans la région de nombreux projets individuels mis en œuvre par la GIZ qui relèvent des deux autres domaines de priorité, réformes économique et éducative, qui doivent profiter aux exploitants des zones rurales. Par exemple, en Algérie, le « Programme de soutien du développement économique durable », qui s'inscrit dans un projet pilote de micro-financement, a développé un service financier innovant conforme à l'Islam et proposé aux entreprises gérées par des femmes à Ghardaïa, une ville de taille moyenne située près d'une oasis et spécialisée dans la production de dattes. En Tunisie, le projet « Soutien aux petites et moyennes industries pour l'ouverture de nouveaux marchés » promeut l'extension de chaînes de valeur allant de la production agricole jusqu'aux produits d'exportation et facilite la standardisation de la qualité des produits agricoles à des fins d'exportation. L'un des exemples les plus probants est la chaîne de valeur mise en place en collaboration avec le secteur privé pour l'exportation des dattes. Un projet analogue devrait bientôt être développé pour l'huile d'olive. En outre, le projet offre un accès à des services basés sur les besoins pour les petites et moyennes entreprises et les candidats à des « jeunes pousses » (start-up) - paiement de transferts et services éducatifs prestés par des fournisseurs des secteurs public et privé.

Dans la ligne de ses activités dans la région ANMO et en coopération avec KfW Entwicklungsbank, la GIZ a choisi son thème phare pour l'année 2011 : « Action économique responsable et développement durable ». Sous l'intitulé « Économie verte », c'est l'un des sujets qui seront au cœur du sommet de la Terre de Rio en 2012. Pour 2011, la GIZ se concentre donc sur les solutions et innovations qui permettront de réduire la pauvreté et de générer des revenus et des emplois sans dégrader l'environnement ni accroître l'injustice sociale. Étant donné les taux très élevés de pauvreté rurale et la rareté des ressources naturelles dans la région ANMO, ce nouveau concept mérite certainement qu'on s'y intéresse et qu'on en favorise le succès.

**Malika BOUZIANE et Anja HOFFMANN**

#### Silva Mediterranea

Le CIHEAM a participé, dans le cadre de la semaine Forestière méditerranéenne, au bureau exécutif du Comité Intergouvernemental des forêts méditerranéennes.

Il a reçu, à l'occasion de la célébration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de Silva, une plaque commémorative en reconnaissance de son appui constant aux travaux du Comité.

A l'initiative de la France, qui en assurera la coordination, le CIHEAM s'est engagé à contribuer au développement de la stratégie intégrée pour la gestion durable des espaces forestiers et boisés méditerranéens.

## Interview

### Nadim KHOURI

Directeur de la Région du Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe au Fonds International de Développement Agricole (FIDA)

#### **Quelle est l'action menée par le FIDA dans les pays méditerranéens du Sud et sur quels thèmes prioritaires ?**

L'instabilité politique qui règne depuis quelque temps dans la région, l'inflation des prix des denrées alimentaires et la récession mondiale, suscitent de sérieuses inquiétudes concernant la sécurité alimentaire, la pauvreté et la malnutrition. Cette situation a exposé des pays déjà vulnérables à un marché international volatile et a augmenté le risque d'insécurité alimentaire aussi bien au niveau macro-économique qu'au niveau des ménages. Le problème est particulièrement préoccupant dans cette région, qui est l'une de celles qui dépendent le plus des importations alimentaires dans le monde, et l'une de celles où la malnutrition a augmenté au cours des dernières années. En outre, les pays de la région sont confrontés à des problèmes de pénurie d'eau et sont tributaires d'une agriculture très sensible aux conditions climatiques.

Les priorités thématiques de l'action menée par le FIDA au Proche Orient et en Afrique du Nord sont pour l'essentiel les suivantes :

- Gestion des ressources naturelles (sols et eau)
- Augmentation de la production agricole et de la productivité
- Développement rural au niveau des collectivités et des régions
- Activités génératrices de revenus
- Services financiers ruraux

Il y a actuellement 16 programmes de financement appuyés par le FIDA dans les pays suivants : Égypte, Gaza et Cisjordanie, Liban, Maroc, Tunisie, Turquie et Syrie ; ils représentent un montant total investi par le FIDA de 285 millions de dollars. Plus de 373 200 personnes avaient déjà bénéficié de ces projets au 1<sup>er</sup> Janvier 2010, dont 100 200 femmes. Au cours des trois années à venir (2011-2013) le FIDA compte investir environ 235 millions de dollars dans les pays précités, dont 4 millions de dollars sous la forme d'aides non remboursables.

#### **Quelles sont les demandes récurrentes que les femmes rurales vous adressent pour les aider à vaincre la faim et atténuer de manière pérenne la pauvreté ?**

Le FIDA cherche à renforcer le rôle des femmes dans le développement rural et plus particulièrement dans le domaine de la production agricole, à travers trois principaux objectifs :

- Élargir l'accès des femmes aux biens
- Renforcer leur rôle de décideurs dans les affaires de la collectivité
- Alléger leur charge de travail en facilitant leur accès à des services et infrastructures rurales de base.

En 2009, par exemple, les projets menés par le FIDA en Égypte, au Liban, au Maroc, en Tunisie, en Turquie et en Syrie ont permis de former plus de 6600 femmes aux compétences nécessaires au développement d'activités d'élevage et de culture; plus de 9800 femmes ont par ailleurs bénéficié de crédits pour mettre en œuvre leurs projets d'entreprise.

Outre le soutien apporté aux femmes dans le cadre de ses principaux programmes, le FIDA offre des subventions destinées à renforcer la participation des femmes à des activités productives et génératrices de revenus et à améliorer leurs compétences techniques et entrepreneuriales, en aidant notamment les jeunes femmes prêtes à entrer sur le marché du travail.

En 2010, le FIDA a subventionné un projet de l'AIDOS, une ONG internationale, dont l'objet était de promouvoir le rôle actif des femmes sur le marché du travail en Syrie via la création de petites ou de micro entreprises viables. Le projet aide les femmes entrepreneurs (potentielles ou établies) en leur fournissant un ensemble intégré de services de développement de leur entreprise comprenant: orientation entrepreneuriale, gestion d'entreprise et formation technique, planification et conseil, conception et développement de produits, marketing et promotion, facilitation de l'accès à des formules

de micro financement. Le FIDA a récemment alloué une autre aide au Centre International de Recherche agronomique sur les régions arides (ICARDA) qui vise à augmenter et à diversifier les sources de revenus des femmes qui vivent dans les zones rurales des régions montagneuses du Maroc à travers le développement de chaînes de valeur pour les plantes aromatiques et médicinales.

***Pourriez-vous citer quelques exemples qui vous semblent plus significatifs que d'autres, s'agissant de votre contribution à la formation et à un meilleur accès de la petite paysannerie aux nouvelles technologies agricoles ?***

Au FIDA, nous mettons l'accent avant tout sur les collectivités, sur l'échelle rurale locale. Cela définit en même temps les « groupes cible » qui sont les nôtres en matière de formation et de développement de capacités. Sachant que le secteur public et les ONG sont également appelés à soutenir ces collectivités, nous contribuons aussi, de manière sélective, au développement de leurs propres capacités respectives. Nous entretenons d'excellentes relations de partenariat avec des entités chefs de files telles que l'ICARDA, l'ACSAD, l'ICBA et d'autres encore, avec lesquelles nous facilitons le transfert des technologies sur des priorités régionales essentielles : amélioration de l'utilisation des eaux, gestion des sols, de l'élevage (y compris de la pêche) et des cultures au moyen d'un développement de capacités renforcé. En Égypte, dans les gouvernorats de Fayoum, Beni Sueif et de Minia en Haute Égypte, l'aide apportée par le FIDA et autres organisations à la recherche sur les systèmes d'exploitation a permis d'établir des liens solides entre les agriculteurs, la recherche et la mise en œuvre à large échelle de systèmes d'exploitation intégrés dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage. Grâce à une bonne formation et à l'implication de la petite paysannerie, l'introduction de nouvelles technologies a permis d'obtenir une augmentation significative, la productivité se situant entre 19% et 50%. Sur les hauts plateaux du Maroc, des associations d'utilisateurs d'eau sont créées et formées non seulement à la technologie mais aussi à la gestion de systèmes d'irrigation à petite échelle, qui optimisent les revenus. En Syrie et au Maroc, une subvention du FIDA associé au Centre international pour le développement de la Fertilisation (IFDC), car nos financements passent non seulement par des crédits, mais aussi par des subventions, couvre la formation des centres nationaux de recherche et des fermiers à l'utilisation de systèmes de modélisation combinant des données sur les sols, les cultures et les conditions climatiques, afin de garantir la bonne utilisation des fertilisants, dans des conditions durables.

***Quels seraient, à votre avis, les acteurs susceptibles de s'impliquer à l'avenir dans le financement de projets de développement rural durable avec des formules à la fois souples et efficaces ?***

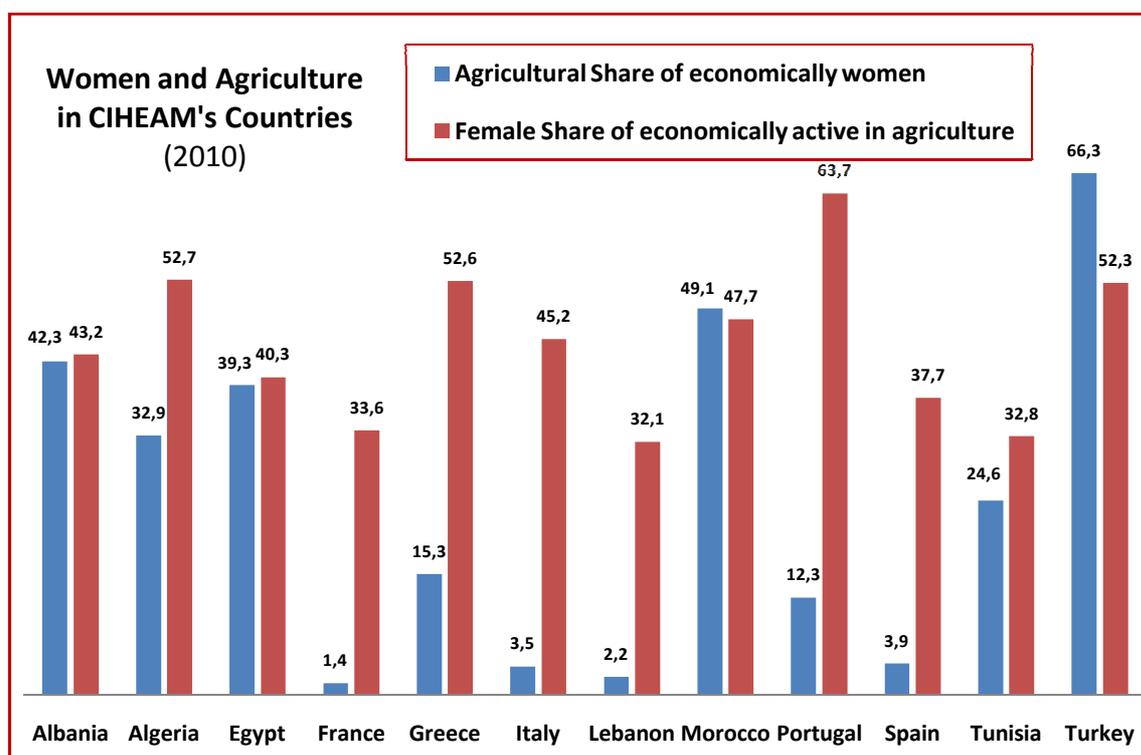
Rappelons que l'agriculture, à petite ou à grande échelle, est une entreprise privée. Il est donc essentiel pour l'agriculture de bénéficier de davantage d'investissements privés. Pourquoi alors s'embarasser de politiques, de programmes gouvernementaux et d'assistance extérieure, me direz-vous. La raison est qu'il y a des « défaillances de marché », qui entravent le rôle plus actif du secteur privé dans certains domaines du développement rural — notamment de la petite paysannerie et de nombreuses formes d'agriculture durable. Certaines de ces défaillances, que l'on observe dans plusieurs pays de la région, sont institutionnelles — je citerai par exemple les subventions au pétrole qui favorisent le pompage excessif et le gaspillage d'eau. D'autres sont dues au coût des transactions: de l'obtention de financements ruraux là où ils sont le plus nécessaires, dans les zones éloignées. Une étude récente conduite conjointement par la Banque mondiale, la FAO et l'IFAD a conclu que, pour que s'améliore la sécurité alimentaire dans les pays arabes il faudrait d'abord que change le rôle traditionnellement joué par les gouvernements dans le secteur agricole (pour se concentrer sur la recherche, le transfert de technologies et le contrôle de la qualité — tout en mettant en place le contexte incitatif nécessaire.) Mais il faudrait aussi, parallèlement, encourager les petits exploitants à se regrouper afin de mieux se faire entendre (et il n'est pas besoin de rappeler à quel point ce dernier facteur est important pour traiter le problème de la colère qui règne aujourd'hui dans les pays de la région) et affirmer leur qualité de gestionnaires des ressources et de catalyseurs de fonds (associations d'épargne et de crédit, associations de producteurs, etc.) Mais on sait que cette coopération du gouvernement ou, plus généralement, du secteur public avec les petits exploitants et les populations rurales ne marche pas toujours bien et requiert des approches innovantes que nous savons et pouvons maintenant dynamiser pour avoir un impact plus grand.

### Quels seraient les programmes innovants à court comme à moyen terme pour favoriser le financement du développement agricole et rural dans ces pays ?

Permettez-moi de mentionner trois innovations de ce type. En Égypte, dans les zones rurales situées aux alentours d'Alexandrie, et en application du concept de « chaîne de valeur », le FIDA et d'autres organisations ont facilité — au moyen d'une assistance technique et financière — la production par de petits exploitants de légumes de qualité (essentiellement de tomates) qui ont été mis sur des marchés étrangers à travers des contrats innovants passés avec le secteur privé. En matière de financement, nous innovons en introduisant dans la région des formules ou des instruments tels que le refinancement de dettes, la prise de participation et le leasing afin de pallier certaines défaillances du marché dans le domaine du financement rural. Finalement, on s'accorde de plus en plus à penser que la décentralisation, aujourd'hui plus qu'hier et en période post révolutionnaire, correspond à la fois à un besoin et à une demande dans plusieurs pays de la région. Si tel est le cas, l'une des innovations clés consistera à faire en sorte que beaucoup des décisions ordinairement prises dans les capitales et concernant « des cultures stratégiques » et autres programmes planifiés au niveau central soient maintenant déléguées aux régions et aux collectivités. La petite paysannerie et le développement rural étant des activités localisées, elles se prêtent très bien à ces types de modèles émergents de développement rural qui s'appuient sur une approche de "développement économique local". Des projets comme ceux qui ont été engagés en Albanie au Maroc et en Tunisie, où le FIDA soutient la mise en place de mécanismes régionaux flexibles et participatifs qui évaluent les propositions soumises par les régions et allouent les fonds adéquats aux meilleures d'entre elles, celles qui peuvent dynamiser le développement rural. Les activités concrètes comprennent le développement des capacités locales, le cofinancement de concepts d'entreprises locaux/régionaux, la définition de plans de développement régional en fonction de priorités et, potentiellement, la délégation des compétences nécessaires pour collecter des fonds et les gérer de manière autonome. Je ne pense pas me tromper en disant que la petite paysannerie /agriculture durable et le développement rural s'appuiera dans une large mesure sur une approche de type « aménagement du territoire ». Cette approche contribue au développement de régions entières qui souffriraient d'un retard sur les autres, plus favorisées.

Entretien conduit par Hassane TLILI

Journaliste spécialiste des questions agricoles et environnementales



Source : FAO, SOFA Report 2010-2011. Elaboré par le CIHEAM.

## IAM BARI

### EXPO 2015

Le 1er avril 2011, l'IAM de Bari a lancé l'initiative "Feeding Knowledge: International Network on Research and Innovation for Security", un projet stratégique de l'EXPO 2015 proposé dans le cadre de la création du Centre du Développement durable en vue de l'Exposition universelle qui se tiendra en 2015 à Milan sur le thème « Une énergie pour le futur : nourrir la planète ». Le projet vise à développer l'accès aux connaissances et à favoriser la coopération de la recherche et de l'innovation dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Le projet « Feeding Knowledge » se comprend comme un instrument fort au service des gouvernements (des pays de l'UE et pays tiers), d'organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales et d'entreprises privées afin de réduire la malnutrition en adaptant ses actions aux besoins de chaque pays. Les services suivants seront mis en place : analyse et développement de modules de connaissances des solutions techniques et scientifiques les plus innovantes ; support technique aux agences gouvernementales et à d'autres donateurs dans la mise en place de la coopération, recherche et du développement de projets ; assistance technique pour la préparation et mise en place de projets de coopération, recherche et de développement ; innovation de produits dans des entreprises agro-alimentaires ; accompagner l'internationalisation des entreprises ; assistance technique pour favoriser le processus d'agrégation à la fois entre les entreprises elle mêmes et entre les entreprises et institutions scientifiques par ailleurs.

Les initiatives poursuivant les objectifs ci-dessus mentionnés concerneront dans un premier temps des régions de climat méditerranéen (Afrique du Nord, Proche-Orient, Balkans) et vont progressivement s'étendre à l'Afrique sub-saharienne, à l'Asie et l'Amérique latine. Ce choix géographique n'obéit pas aux « priorités alimentaires » mais aux considérations politiques et technico-scientifiques : l'intérêt majeur que porte la politique de l'UE envers ces régions et des programmes d'investissement mobilisés ; présence adéquate et qualification des systèmes de recherche aussi bien que sensibilisation des acteurs politiques ; réseau consolidé de relations institutionnelles et disposition optimale de ces pays à la coopération internationale ; large communauté de jeunes chercheurs à la pointe de la recherche. Ces caractéristiques font de la région expérimentale le meilleur laboratoire virtuel présentant l'opportunité du développement, de l'application et de l'expérimentation de la plateforme.

### Programme SCENES

L'IAM de Bari est partenaire du programme SCENES (*Water scenarios for Europe and Neighbourhood Countries*), projet d'une durée de 4 ans qui développe et analyse des scénarios des ressources en eau potable à l'horizon 2025 dans les régions européennes allant jusqu'au Caucase et aux monts de l'Oural et incluant les pays d'Afrique du Nord riverains de la Méditerranée ainsi que le Proche-Orient. Ces scénarios fourniront des points de référence pour le planning stratégique du développement des ressources en eau pour l'Europe sur le long terme. SCENES est un projet fondé à la fois dans le 6<sup>ème</sup> programme cadre européen (PCRD) et des programmes de recherche de ses 23 organisations participantes. Les 24 et 25 mars 2011, à Budapest, sous présidence hongroise de l'UE, un séminaire de clôture s'est déroulé à l'occasion de la conférence « *Futures of European Waters - how should policies adapt?* ». Cette rencontre a permis d'exposer les visions potentielles de l'état des ressources européennes en eau en termes de quantité, de qualité, d'accès et d'utilisation. Les débats ont également proposé d'adopter des stratégies afin de garantir un accès à l'eau suffisant pour les décennies à venir en Europe. Co-organisée par le European Water Partnership (EWP), le projet SCENES et le ministère hongrois de l'Agriculture et du Développement rural, la conférence fut considérée comme un pas important dans le processus de consultation vers le 6<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra en France, à Marseille, en mars 2012, mais aussi comme une contribution au rapport « *Blueprint to Safeguard Europe's Waters* » qui sera publié l'an prochain par la Commission européenne.

## IAM CHANIA

Propositions de recherche approuvées au titre du Programme opérationnel "Compétitivité et esprit d'entreprise" cofinancé par l'UE et la Grèce dans le cadre de "SYNERGASIA", Programme d'appui à la recherche du ministère grec de l'Éducation pour la période 2011-2013. Dans ce cadre ont été approuvées les propositions de recherche suivantes, auxquelles participe l'IAM Chania.

### **Une approche systémique pour la production de diterpènes issus de végétaux et d'algues, à forte valeur industrielle et pharmaceutique (SysTerp)**

Les plantes produisent une formidable variété de produits naturels, de composés à faible poids moléculaire qui ont été sélectionnés au fil de l'évolution pour finalement être capables de cibler et d'agir biologiquement. Cette bioactivité les rend substantiellement riches en composés à forte valeur pour les usages industriels. La récente application des technologies génomiques et métabolomiques aux végétaux et notamment aux plantes aromatiques et médicinales a ouvert la voie à une ère nouvelle en matière d'utilisation des produits naturels. La présente proposition est axée sur les terpènes, et plus précisément sur les diterpènes, composés à structures caractéristiques dont l'activité pharmaceutique a été démontrée à plusieurs reprises, comme le taxol, très employé en tant que médicament anticancéreux, et le sclaréol, largement utilisé par l'industrie alimentaire et aromatique ainsi que pour la fabrication de parfums. La combinaison des approches comparées de la métabolomique et la génomique permettra l'exploration de voies biosynthétiques auparavant inconnues pour le sclaréol et pour de nouveaux composés bioactifs, à savoir Prevezol A et B issus d'algues rouges. A cette fin seront séquencés, à l'aide de technologies de séquençage de nouvelle génération, les transcriptomes tout entiers de l'espèce végétale *Salvia sclarea* (une plante méditerranéenne apparentée à la sauge) et de l'algue rouge *Laurencia obtusa*. L'information génétique sera analysée par bioinformatique. Les gènes candidats participant à la voie biosynthétique seront exprimés dans des systèmes microbiens hétérologues (*E. coli*, *S.*).

### **Optimisation du contrôle environnemental en cultures protégées pour la gestion de la salinité à l'aide de technologies de type -omique**

L'utilisation d'eaux saumâtres pour l'irrigation en serres est un problème majeur qui entraîne un stress abiotique sur les cultures végétales, compromettant ainsi la production et se traduisant par une perte de revenu pour les agriculteurs. L'objectif de cette proposition est de développer des biomolécules en tant que biodétecteurs afin de prédire la progression du stress abiotique et d'utiliser le CO<sub>2</sub> pour améliorer la réponse des plantes à la salinité. Dans ce sens, il sera fait appel aux approches de la génomique et la métabolomique pour identifier les molécules ou processus cellulaires pouvant servir comme prédicteurs précoces de la progression du stress de salinité.

### **Production végétale en plein champ et en serre avec réduction d'intrants chimiques : emploi de la biotechnologie pour l'étude intégrée de la résistance aux crinivirus transmis par la mouche blanche, étude de l'apparition de résistance de la mouche blanche aux agents chimiques et interaction virus-vecteur - BIOALEURO-IOI.**

Dans le cadre de cette proposition seront étudiées plus spécifiquement : L'épidémiologie des crinivirus (présence, expansion, prédominance, etc.) en Grèce et la variabilité des génomes de crinivirus au niveau de l'espèce. La transmission des crinivirus par les mouches blanches *T. vaporariorum* et *B. tabaci* et la relation entre la transmission des virus et la résistance aux insecticides. La réponse de la mouche blanche aux nouvelles méthodes de contrôle à faible toxicité chimique ou nulle toxicité biologique et la réponse de la mouche blanche aux programmes de gestion de la résistance aux insecticides et aux programmes de contrôle intégré. La pathogenèse et la réplication *in vitro* des crinivirus. La possibilité d'induction de résistance à un ou plusieurs crinivirus en employant la technologie de silençage de l'ARN. Les objectifs à moyen terme de cette proposition sont la réduction des intrants chimiques en production végétale et l'exploitation d'approches biotechnologiques pour aboutir à des plantes résistantes aux crinivirus.

[www.maich.gr](http://www.maich.gr)

## IAM MONTPELLIER

### Renforcement de la coopération avec l'ICARDA

L'IAMM conforte sa stratégie d'accords et de collaboration avec les organisations internationales, notamment à vocation régionale méditerranéenne. Le 2 mai 2011, M. Mahmoud Solh, Directeur de l'ICARDA (*International Center For Agricultural Research in Dry Areas*) et M. Henri Carsalade (Président du Conseil d'Administration de l'ICARDA et d'Agropolis Fondation) ont été reçus à l'IAMM. Les échanges ont permis de montrer combien nous avons des intérêts, des objectifs et des buts communs. L'IAMM et l'ICARDA, qui a travaillé déjà de façon continue avec deux autres Instituts du CIHEAM (Bari et Zaragoza), sont convenus de mettre en place un programme collaboratif de deux ans pour développer des activités communes, autour de trois axes principaux :

- les formations courtes permettant de répondre à des demandes spécifiques pouvant aller d'une semaine à quelques mois, en incluant notamment des stages dans la plateforme doctorale du LAMES (Laboratoire Accueil Méditerranéen en Sciences sociales, qui regroupe les activités de recherche de l'IAMM) ;
- des formations de type Master et Doctorat ;
- des actions de recherche et de coopération-partenariat conjoint sur le développement territorial et régional ; les stratégies d'adaptation et de résilience des systèmes agraires face aux changements économiques et environnementaux, l'amélioration des systèmes d'élevage, la question de la sécurité alimentaire... Sur ce dernier point les participants sont convenus de lancer un séminaire régional pour analyser la sécurité alimentaire dans sa dimension de politique en s'appuyant notamment sur des analyses comparatives des politiques menées dans les pays du bassin méditerranéen.

Pour conclure cet accord, une mission-retour de l'IAMM est prévue à l'ICARDA pour le mois de juillet 2011 afin de rendre opérationnel l'accord de coopération par la mise en œuvre d'actions communes dès la rentrée universitaire 2011.

Contact : [belhouchette@iamm.fr](mailto:belhouchette@iamm.fr)

### Des Masters internationaux et méditerranéens

Dans le cadre de ses partenariats régionaux, l'IAMM travaille à la création d'une « plateforme MS et de formations longues diplômantes » qui vient compléter sa plateforme doctorale. Certains projets existent déjà selon différentes modalités.

- Une formation sur le Management agro-alimentaire, en partenariat avec le Pôle de compétitivité de Bizerte (PCB) et l'Institut National agronomique de Tunisie (INAT). Démarrée en 2010, cette formation est destinée aux cadres de haut niveau impliqués dans la gestion et le management pour préparer aux fonctions d'encadrement du secteur. L'équipe pédagogique de l'IAMM assure environ 50% des heures de cours de ce programme qui donne accès au diplôme Ms du Ciheam. (contact : [bencharif@iamm.fr](mailto:bencharif@iamm.fr))
- Une formation (M2) intitulée « Ingénierie de développement des territoires et environnement (IDTE) », qui démarre en septembre 2011, coorganisée et cohabilitée avec l'Université libanaise (faculté d'agronomie). L'équipe pédagogique de l'IAMM assure 50% des cours et participe à l'encadrement des travaux de mémoire des étudiants (contacts: [abdelhakim@iamm.fr](mailto:abdelhakim@iamm.fr) et [belhouchette@iamm.fr](mailto:belhouchette@iamm.fr)).
- Une formation en Gestion de la qualité des aliments en partenariat avec l'Université Mentouri de Constantine en Algérie. Ce cours s'adresse aux cadres et responsables de la qualité des produits dans les entreprises et les institutions publiques. (contact : [padilla@iamm.fr](mailto:padilla@iamm.fr)).

## IAM ZARAGOZA

### Evénements internationaux

Dans les mois à venir, l'IAM de Zaragoza contribuera à l'organisation de deux événements internationaux dans le cadre de réseaux dont l'institut fait partie.

- Les activités du réseau NEMEDCA (Network on Drought Management for the Near East, Mediterranean and Central Asia), fondé et soutenu par l'IAM Zaragoza, la FAO et l'ICARDA, continuent. La 3<sup>ème</sup> conférence internationale sur la gestion de la sécheresse se tiendra les 4 et 5 octobre 2011 à Canberra en Australie. Le principal objectif de cette conférence sera de surmonter les écarts qui existent entre la recherche et la politique dans le domaine du management de l'eau et de la sécheresse.
- Le 2<sup>ème</sup> symposium international sur la grenade, organisé par l'Université Miguel Hernández et l'IAM Zaragoza avec la collaboration de la FEPEX (Fédération espagnole de producteurs et exportateurs de fruits, légumes, fleurs et plantes) et de l'IFEMA (Foire de Madrid), qui se tiendra du 19 au 21 octobre 2011. La grenade est une variété caractéristique du sud de l'Asie et de la région méditerranéenne, cultivée et consommée traditionnellement depuis des millénaires. L'intérêt pour ce fruit s'est considérablement accru depuis quelques décennies en raison de l'étude de la plante et de ses propriétés nutritionnelles et nutraceutiques. Considérant les bénéfices nutritionnels de la grenade, l'objectif du symposium est d'encourager des scientifiques, experts techniques et professionnels du secteur à participer à la culture et la promotion du fruit frais et de ses produits dérivés. Cet événement s'inscrit dans les différentes activités que mène le réseau de recherches sur les fruits sous-utilisés (figues, fruit du kaki et grenade) depuis quelques années avec le soutien de l'IAM Zaragoza et d'autres organisations internationales.

Pour plus d'informations : [www.iamz.ciheam.org/pomegranate2011](http://www.iamz.ciheam.org/pomegranate2011)

### Cours approfondis à venir

L'IAMZ organise des cours de formation courte, d'une durée de une à deux semaines, s'adressent à des diplômés qui ont une expérience professionnelle dans le domaine en relation avec le cours. Les cours ont une orientation de formation appliquée et approfondissent des aspects techniques ou des méthodologies particulières et permettant l'acquisition des connaissances de pointe les plus récentes ; en outre ils donnent aux participants l'opportunité d'échanger des expériences à travers un réseau international. Le choix des cours proposés est renouvelé chaque année et les sujets sont sélectionnés selon leur intérêt et importance. Les cours proposés pour les mois à venir sont :

- Stratégies de marketing pour les producteurs agricoles locaux (13-17 juin 2011).
- Restauration écologique des cours d'eau méditerranéens (19-24 septembre 2011).
- Evaluation de la qualité et de la sécurité du poisson et des produits de la pêche (17-21 octobre 2011), organisé conjointement avec l'AZTI-Tecnalia et la FAO.
- Utilisation de la télédétection pour la gestion de l'irrigation (21-26 novembre 2011), organisé dans le cadre du projet TELERIEG de l'UE.
- Analyse des risques sanitaires en aquaculture (12-16 décembre 2011).
- Production de médicaments à partir de plantes (16-20 janvier 2012).
- Les progrès en reproduction des poissons et leur application à la gestion des reproducteurs (23-27 janvier 2012), organisé conjointement avec CSIC-IATS).

Pour plus d'informations : [www.iamz.ciheam.org](http://www.iamz.ciheam.org)

## Publications

**World Bank**, *Poor places, Thriving People. How the Middle East and North Africa Can Rise Above Spatial Disparities?*, Washington (USA), 2010.

**Mohamed Abu Zeid et Atef Hamdy**, *Encyclopedia on water resources development and management in arid and semi-arid regions of the arab world*, 13 vol., Bari, CIHEAM-IAMB, 2010.

**Jean Ziegler, Christophe Golay, Claire Mahon, Sally-Anne Way**, *The Fight for the Right to Food*, New York, Palgrave Macmillan Ed., 2011.

**Carlo Petrini**, *Terra Madre, come non farci mangiare dal cibo*, Bra (Italie), Slow Food Ed./Giunti Ed., 2009.

**Dickson Despommier**, *The Vertical Farm: Feeding the World in the 21<sup>st</sup> Century*, New York, St. Martin's Press, 2010.

**Jean-Claude Lefevre** (dir.), *De l'Eau et des Hommes*, UNESCO, Paris, Editions de Monza, 2011.

**Bernard Duterme, François Polet** (sous la dir.), *Agrocarburants : quels impacts au Sud ?*, Alternatives Sud, vol. XVIII, n°1, Editions Syllepse-Centre tricontinental, Bruxelles (Belgique) 2011.

**UNDP**, *The Real Wealth of Nations: Pathways to Human Development*, Human Development Report 2010, New York, 2010.

**Franck Mermier et Michel Peraldi** (sous la dir.), *Mondes et places du marché en Méditerranée. Formes sociales et spatiales de l'échange*, Karthala (Paris), 2010.

**FAO**, *The State of Food and Agriculture 2010-2011. Women in Agriculture. Closing the gender gap for development*, Rome, FAO, 2011.

**John F. Mariani**, *How Italian Food Conquered the World*, New York, Palgrave Macmillan Ed., 2011.

**Stephen Kline**, *Globesity. Food Marketing and Family Lifestyles*, New York, Palgrave Macmillan Ed., 2010.

**Gilles Pennequin et Antoine-Tristan Mocilnikar**, *L'atlas du développement durable et responsable*, Paris, Groupe Eyrolles, 2011.

## Agenda

### 3-4 août 2011 – Marciac (France)

17<sup>èmes</sup> Controverses de Marciac sur le thème « L'Europe, l'agriculture et le citoyen : Est-ce que ça pourrait cadrer ? ». [http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=3105](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3105)

### 27-28 octobre 2011 – Beirut (Liban)

Conférence annuelle du Forum Arabe pour l'Environnement et le Développement (AFED). <http://afedonline.org/conference/default.html>

### 31 octobre – 4 novembre 2011 – Chania, Crète (Grèce)

Conférence internationale sur la culture, les produits et le commerce oléicole (Olivebioteq) <http://www.nagref-cha.gr/olivebioteq/index.htm>

### 17 – 19 novembre 2011 – Tunis (Tunisie)

Colloque « Construire l'équité territoriale de la Tunisie. Paysage et aménagement du territoire, les dimensions cachées de la Révolution » <http://www.ifctunisie.org/spip.php?article715>

### 22-24 novembre 2011 – Annaba (Algérie)

1<sup>er</sup> Congrès international sur l'Aide à l'Agriculture algérienne. <http://www.univ-annaba.org/>

## Dernières publications sur [www.ciheam.org](http://www.ciheam.org)

### Note d'analyse du CIHEAM

Sébastien Abis et Fatima Tamlliti, *Les dynamiques agricoles euro-méditerranéennes*, n°63, juin 2011.

### Notes d'alerte du CIHEAM

Pierre Blanc, *Promouvoir les agricultrices pour lutter contre la faim*, n°73, avril 2011.

Institut International du Froid (IIF), *The Cold Chain, Food Security and Economic Development*, n°74, avril 2011.

Luca Portacolone, *Promotion du tourisme rural au niveau du projet de Parc Naturel de Bouhachem au Maroc*, n°75, mai 2011.

### Options Méditerranéennes

Mohamed Elloumi, Anne-Marie Jouve, Claude Napoléone, Jean-Claude Paoli (coords), *Régulation foncière et protection des terres agricoles en Méditerranée*, Options Méditerranéennes, Série B, n° 66, CIHEAM-IAMM, Montpellier, 2011.

### NewMedit

Synthèse du numéro 01/2011 de la revue, avril 2011.

### Lettres de veille du CIHEAM

Oléiculture et huile d'olive en Méditerranée, n°16, mars 2011.

Commerce agricole et libéralisation des échanges en Méditerranée (version en arabe), n°15, décembre 2010.

### Actualités agricoles, alimentaires et environnementales de l'espace méditerranéen

Revue de presse de mars 2011

Revue de presse d'avril 2011

Revue de presse de mai 2011

#### Lettre de veille à paraître

Le numéro 18 paraîtra en septembre 2011 sur le thème de l'agriculture urbaine et périurbaine en Méditerranée.

Recevoir  
la Lettre de veille

Inscrivez-vous sur  
[www.ciheam.org](http://www.ciheam.org)

